



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Revision-du-regime-de-redevances-minières-reactions-preliminaires-Un-effort>

**Révision du régime de
redevances minières ;
réactions préliminaires - Un
effort louable qui doit se
poursuivre dans la
transformation**

Date de mise en ligne : lundi 6 mai 2013

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 6 mai 2013 - La FTQ et le Syndicat des Métallos retrouvent dans le nouveau régime de redevances minières plusieurs des principes qu'ils avaient mis de l'avant, notamment quant à l'importance de favoriser le traitement du minerai au Québec, à l'établissement d'une redevance minimale et à la captation d'une portion des surprofits. L'effort devra cependant se poursuivre afin de poser des exigences claires et réalistes de transformation au Québec pour tous les nouveaux projets de développement minier, soulignent les organisations syndicales.

« Nous comprenons que le gouvernement a été confronté à une sorte de test de réalité, alors que les prix des métaux sont moins reluisants et que les investissements semblent ralentir. Ce nouveau régime constitue un bon premier pas. Au moins, il n'y aura plus de passe-droit, toutes les minières devront mettre la main dans leurs poches pour exploiter une richesse non renouvelable. Il ne faudra cependant pas que le gouvernement s'assoie sur ses lauriers en pensant que c'est terminé. Il faut exiger des filières complètes de transformation pour les nouveaux projets miniers et inciter les minières actuelles à transformer. Le Québec ne peut se priver des milliers d'emplois supplémentaires qui viennent avec la transformation des ressources naturelles », fait valoir le président de la FTQ, Michel Arsenault.

Une hausse de la transformation métallique de 10 % au Québec se traduirait par la création de 7 500 emplois, selon des données de la firme KPMG. D'autres juridictions ont déjà montré la voie. « Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a négocié serré avec Vale Inco afin que le nickel extrait au Labrador soit transformé dans la province. Plusieurs compagnies lorgnent actuellement de nouvelles ressources du sol québécois, il faut s'assurer qu'elles en transforment une partie ici, comme l'a d'ailleurs souligné la ministre des Ressources naturelles aujourd'hui. Nous attendons avec espoir la nouvelle Loi sur les mines pour que le gouvernement se donne les moyens de ses ambitions. Nous jugerons l'arbre à ses fruits », conclut le directeur québécois des Métallos, Daniel Roy.